

25 avril 2014

<https://www.ladepeche.fr/article/2014/04/25/1869723-center-parcs-va-investir-170-millions-d-e.html>

Center Parcs va investir 170 millions d'€ en Lot-et-Garonne

Pierre Camani, président du conseil général, et Jean-Michel Klotz, directeur général adjoint de «Pierres et vacances» ont annoncé hier l'implantation, en 2018, d'un Center Parcs dans l'ouest du département.

Il n'est pas besoin, parfois, de longs discours. Les chiffres se suffisent à eux-mêmes. En 2018, ouvrira en Lot-et-Garonne un Center Parcs de 400 cottages représentant une capacité totale de 2 000 lits d'hébergement sur un site boisé dont la superficie sera comprise entre 100 et 150 hectares. Le montant total des investissements qui seront portés par «Pierres et vacances», qui a racheté les Center Parcs, sera de 170 millions d'euros. Pour permettre la concrétisation de ce projet, les collectivités locales «sont susceptibles» d'être mobilisées à hauteur de 25 à 30 millions d'euros. Si l'on tient compte d'un taux de remplissage habituel de 80 %, sur l'année, dans les Center Parcs existants, «le Center Parcs du Lot-et-Garonne apportera 650 000 nuitées supplémentaires». On comprend donc le large sourire et la satisfaction généralisée qui accompagnaient, hier matin, l'annonce officielle de la création de cette structure touristique.

300 emplois en 2018

«Un projet sur lequel on travaille depuis 2 ans» expliquait Pierre Camani. Le président du conseil général insistait surtout sur les retombées économiques très conséquentes qui accompagnent cette création, «durant la phase de chantier, qui durera 2 ans, c'est entre 250 et 500 emplois qui seront concernés avec, «Pierres et vacances» le confirme, «l'appel aux entreprises locales». En écho, Jean-Michel Klotz citait l'exemple de la dernière réalisation, en date, de Center Parcs (en Moselle): «77% des marchés de travaux ont été confiés à des entreprises de Moselle, Lorraine ou Alsace; 23% des entreprises venaient d'autres régions mais ont sous-traité 58% de leurs marchés à des entreprises locales». À l'heure de l'ouverture du parc, 300 emplois seront concernés pour le Lot-et-Garonne, 60 dans la filière restauration, 18 dans les boutiques, 45 pour les loisirs, 40 pour l'accueil et 140 pour les services maintenance et ménage. «Nous préparons l'ouverture de nos parcs, pour nos employés, un an à l'avance, en travaillant pour la sélection des futurs CDI et pour les formations avec Pôle Emploi ou encore les structures régionales.»

«Booster» l'attractivité du département

Les chiffres donnent encore raison à Pierre Camani, «Center Parcs en Lot-et-Garonne, c'est également l'assurance de bénéficier d'une notoriété nationale et internationale et c'est un formidable «booster» pour l'attractivité du département». La preuve par la voix de Jean-Michel Klotz : «Les retombées fiscales estimées c'est 1,3 million d'€ ; la contribution économique territoriale c'est 500 000 € par an ; les taxes foncières seront de l'ordre de 200 000 € par an et la taxe de séjour, dont le montant sera à définir par les collectivités, devrait abonder le budget de la commune sur laquelle le parc sera implanté

de 250 000 € par an.» Raymond Girardi, le conseiller général qui sera – peut-être — le plus concerné par l'arrivée de Center Parcs, voyait, lui, d'autres raisons d'être satisfaits, «d'abord parce que Center Parcs fait du développement durable et du respect de l'environnement une condition essentielle de ses implantations». Et puis surtout, «Center Parcs s'engage à privilégier les ressources locales pour ses approvisionnements alimentaires, ses commerces, ses produits de construction et même son mode de chauffage avec des chaudières bois».

«Un potentiel»

C'est d'ailleurs cet aspect «d'insertion dans l'économie territoriale» que Jacques Bilirrit souhaite saluer. «Nous avons un potentiel d'entreprises capable de répondre aux besoins du projet et du fonctionnement de Center Parcs.» Pour Christian Bataille, président du comité départemental du tourisme, «cette annonce confirme que le Lot-et-Garonne est bien un département touristique. Il faut le faire connaître, encore et encore».

Il s'inscrit, enfin, en cohérence avec d'autres réalisations existantes (comme Walibi) ou d'autres projets comme le site d'hébergement «Manureva», de Roquefort (ouverture en 2015) ou encore le projet de camping «haut de gamme» de Tournon-d'Agenais (10 millions d'€ d'investissement). Tous, à l'hôtel Saint-Jacques, le disent, «c'est un grand jour pour le Lot-et-Garonne.» C'est, en tout cas, le plus gros investissement dans le département depuis longtemps et pour longtemps, sans doute.

400 cottages et 12 000 m² couverts

«Center Parcs», c'est le leader européen des courts séjours» vient d'expliquer Jean-Michel Klotz, le directeur général adjoint du groupe «Pierre et vacances».

«Le groupe créé en 1967 compte aujourd'hui 50 000 appartements et 230 000 lits qui reçoivent par an 7,5 millions de clients dont 50 % de Français. C'est encore 7 000 collaborateurs (équivalent temps plein) sur 300 sites. De quoi largement crédibiliser l'annonce faite hier. «L'implantation de Center Parcs en Lot-et-Garonne répond à notre cahier des charges : un espace à dominante boisé, une faible déclivité, l'absence de contraintes environnementales, la proximité d'un échangeur autoroutier et un site de qualité avec un ou plusieurs plans d'eau ou une rivière sans nuisance particulière.» Si la décision est actée de l'implantation du parc en Lot-et-Garonne, reste à «travailler» pour définir le site définitif. «Pour l'instant nous en sommes à la recherche du terrain.» On imagine, en fonction du cahier des charges, une zone autour de Damazan et proche du massif forestier des Landes. Pour ce qui est du parc lui-même, outre les 400 cottages, il comprendra des équipements et des services sur 12 000 m² de surfaces couvertes, «un espace central avec des activités ludiques et sportives «indoor», un restaurant thématique, une boutique de produits locaux, une supérette, un bar, la ferme des enfants et des activités sportives outdoor. Et puis un vaste espace aquatique, baptisé «Aquamundo» avec des bassins ludiques intérieur et extérieur, des toboggans et une rivière extérieure ainsi qu'un spa. Enfin, en réponse, d'une certaine manière, à Raymond Girardi, Jean-Michel Klotz insistait sur les actions en termes de développement durable, «gestion des eaux de pluie, solutions hydro-économiques et pratique du vélo et mise à disposition de véhicules électriques pour les vacanciers comme pour les équipes Center Parcs.»

Jean-Louis Amella